

Par arrêté ministériel du 11 janvier 2018 qui produit ses effets le 27 décembre 2017, M. André Delecour, directeur de la Direction de Liège 1 de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, est remplacé en qualité de fonctionnaire délégué, pour le ressort territorial de Liège 1, par Mme Catherine Leburton, attachée qualifiée, du 27 au 29 décembre 2017.

Par arrêté ministériel du 11 janvier 2018 qui produit ses effets le 27 décembre 2017, M. Vincent Desquesnes, directeur, affecté à la Direction du Luxembourg de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, est remplacé en qualité de fonctionnaire délégué pour la province du Luxembourg, par M. Jean-Paul Stoffel, attaché, du 27 au 29 décembre 2017.

ANTOING. — Un arrêté ministériel du 28 décembre 2017 modifie la composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité d'Antoing suivant la proposition contenue dans les délibérations du conseil communal des 31 août et 23 novembre 2017.

La liste des membres peut être consultée auprès de la DGO4, Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Direction de l'Aménagement local, rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 Jambes, et auprès de l'administration communale de et à Antoing.

HOTTON. — Un arrêté ministériel du 28 décembre 2017 approuve le rapport urbanistique et environnemental dit « Moulin d'Hotton » à Hotton.

LIBRAMONT. — Un arrêté ministériel du 28 décembre 2017 approuve le rapport urbanistique et environnemental dit « ZACC du Wisbeley » à Libramont (Recogne).

Le même arrêté précise que la zone d'aménagement communal concerté est mise en œuvre.

LOBBES. — Un arrêté ministériel du 28 décembre 2017 arrête définitivement le périmètre du site à réaménager n° SAR/TC106 dit « Carrosserie Bockholtz » à Lobbes comprenant la parcelle cadastrée ou l'ayant été à Lobbes, 1^{ère} division, section B, n° 535L4.

Le plan annexé à l'arrêté peut être consulté sur le site Internet du Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie.

MANAGE. — Un arrêté ministériel du 28 décembre 2017 modifie la composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Manage suivant la proposition contenue dans les délibérations du conseil communal des 4 juillet et 28 novembre 2017.

La liste des membres peut être consultée auprès de la DGO4, Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Direction de l'Aménagement local, rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 Jambes, et auprès de l'administration communale de et à Manage.

NAMUR. — Un arrêté ministériel du 28 décembre 2017 modifie la composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Namur suivant la proposition contenue dans la délibération du conseil communal du 16 novembre 2017.

La liste des membres peut être consultée auprès de la DGO4, Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Direction de l'Aménagement local, rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 Jambes, et auprès de l'administration communale de et à Namur.

STOUMONT. — Un arrêté ministériel du 28 décembre 2017 modifie la composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Stoumont suivant la proposition contenue dans la délibération du conseil communal du 22 novembre 2017.

La liste des membres peut être consultée auprès de la DGO4, Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Direction de l'Aménagement local, rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 Jambes, et auprès de l'administration communale de et à Stoumont.